

Budget Annexe SPANC 2023 Rapport de Présentation

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **119 175 €**.

Le budget enregistre une progression de 15% en lien avec le nouveau dimensionnement du service par la hausse des charges de personnel (création d'un poste de technicien) et par les recettes tarifaires en hausse par l'augmentation du nombre de contrôles et à la révision à la hausse des tarifs. Cette dernière mesure est rendue nécessaire face à la faiblesse du résultat de fonctionnement repris au BS 2022 (1 146 €).

LES DÉPENSES 2023 :

		DEPENSES			
chap.	Intitulé	BP 2021	BP 2022	BP 2023	écart en € BP à BP
011	Charges générales	6 450	5 800	4 965	-835
012	Charges de personnel	79 720	82 316	101 790	19474
042	Amortissements	1 894	10 524	12 020	1496
65	créances admises en non valeur	300	300	300	-00
67	Charges exceptionnelles	736	100	100	-00
68	Provisions créances douteuses		420		
023	virement à la section d'investissement	41 000	3 866		
	TOTAL Dépenses	130 100	103 326	119 175	15849

Les dépenses se subdivisent dans les cinq grands chapitres suivants :

① Les charges à caractère général 4 965 €

Elles recouvrent les frais de fonctionnement du service en téléphonie, location vêtement de travail, assurance, entretien de véhicule, location batterie du véhicule électrique pour un total de 4 965 € en 2023.

② Les charges de personnel 101 790 €

Il s'agit du remboursement effectué par le budget annexe pour les charges de personnel des agents du service SPANC supportées par le budget général.

Les charges de personnel intègrent la création d'un poste de technicien pour atteindre 2,8 ETP soit 3 techniciens SPANC. Ce recrutement va permettre de répondre à la demande de contrôles. En effet, depuis 2022, il n'est plus fait appel au SIAEPAC de la Fontaine Rouillée dans le cadre des contrôles de bonne exécution et les visites en cas de vente sur le territoire de l'ex CCHL.

③ Les opérations d'ordre concernant les dotations aux amortissements..... 12 020 €

Elles constituent une part de l'autofinancement permettant le renouvellement des matériels et progressent compte tenu de l'amortissement opéré sur le logiciel acquis en 2021.

④ Les autres dépenses ----- 400 €

Elles comprennent des charges exceptionnelles pour 100 € pour l'annulation de factures émises antérieurement à l'exercice 2023, et un crédit de 300 € pour l'admission à la demande du comptable de créances devenues irrécouvrables.

A noter qu'à ce stade aucun crédit n'est prévu pour autofinancer par virement la section d'investissement.

LES RECETTES 2023 :

		RECETTES			
chap.	Intitulé	BP 2021	BP 2022 + BS	BP 2023	écart en € BP à BP
002	reprise résultat antérieur	14 556	1 146	0	-1 146
70	ventes produits	82 100	101 600	118 595	16 995
74	Dotations subvention	32 858	0	0	0
042	Opérations d'ordre	580	580	580	0
77	Recettes exceptionnelles	6	0	0	
TOTAL Recettes		130 100	103 326	119 175	15 849

Elles enregistrent une augmentation de 15 849 € rendu nécessaire pour financer la création du poste de technicien. Ainsi les recettes tarifaires sont augmentées de 16 995 € par rapport au budget 2022.

✓ **Les redevances ----- 118 595 €**

Il s'agit de l'ensemble des contrôles facturés sur les 33 communes (parc de 5200 installations à contrôler) à partir des nouveaux tarifs adoptés pour 2023. Cette recette est doublement impactée par l'effet prix d'une part (augmentation des tarifs) et par l'effet nombre du fait de l'augmentation des contrôles au lien avec le technicien supplémentaire.

Cette recette est calculée sur la base de 320 contrôles périodiques/ETP au tarif de 93€ en considérant que les contrôles périodiques représentent 70% des interventions.

✓ **Une recette d'ordre pour l'amortissement d'une subvention -----580 €**
 ayant sa contrepartie en dépenses d'investissement

La section d'investissement 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 020 €

LES DÉPENSES 2023 :

Les recettes d'amortissement permettent de financer des dépenses d'équipement nouveau à hauteur de 12 020 €. Ces dépenses sont affectées en acquisition de matériel.

		DEPE		
chap.	Intitulé	BP 2021	BP 2022	BP 2023
001	Reprise résultat antérieur		12 807	
205	Logiciel	17 260		
2183	Matériel informatique	1 300	3 810	11 440,00
2188	Matériel divers	24 033	10 000	
040	Opérations d'ordre	580	580	580,00
45	Reversement aux particuliers des aides à la réhabilitation	51 000		
	TOTAL	94 173	27 197	12 020,00

LES RECETTES 2023 :

Les recettes d'investissement 2023 sont constituées d'une recette d'ordre, contrepartie de la dépense liée aux amortissements inscrite en section de fonctionnement pour **12 020 €**.